



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 OCTOBRE 2012**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

MANIFESTE POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE

Approbation d'un manifeste pour la défense et la promotion de la langue française.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 NOVEMBRE 2012

LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION 2013 AUPRES DE L'ETAT

Sollicitation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour l'année 2013, d'une aide aussi élevée que possible au titre du financement des actions dont le budget prévisionnel s'élève à 33 360 € TTC.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

ARCHIVES MUNICIPALES – DEPOT DU FONDS DES ARCHITECTES BRUNEL

Acceptation du dépôt du fonds des architectes BRUNEL, étant entendu que Patrick BRUNEL en restera propriétaire.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le contrat de dépôt d'archives.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

**EGLISE SAINT-PIERRE – CONSOLIDATION DU MASSIF OCCIDENTAL – DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DE L'UNION EUROPEENNE (FEDER)**

Autorisations données à Monsieur le Maire pour solliciter :

- le reliquat des crédits FEDER préservés pour l'appel à projet risques,
- une dérogation auprès du Préfet du Département pour dépasser les plafonds de financement.

Au cas où les cofinancements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC – EXERCICE 2011**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2011 établi par la Communauté d'Agglomération SAUMUR agglo, sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES – EXERCICE 2011

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2011 établi par la Communauté d'Agglomération SAUMUR agglo, sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION – CONTRIBUTIONS DE LA VILLE AUX OGEC – EXERCICE 2013

Fixation du montant de la contribution de la Ville de Saumur aux OGEC en vue du financement des écoles privées, pour l'exercice 2013 comme suit :

- classes élémentaires : 383 € par élèves saumurois et par an
- classes maternelles : 1 004 € par élèves saumurois et par an
- classes CLIS : 408, 50 € par élèves saumurois et par an.

Versement aux OGEC pour l'année 2013 des montants mentionnés dans le tableau ci-dessous, étant précisé que ces sommes seront versées en quatre versements trimestriels, conformément aux conventions de partenariat signées le 5 juillet 2012 avec le Comité pour l'Enseignement Catholique du Saumurois et chacun des OGEC des établissements privés du 1^{er} degré sous contrat d'association concernés.

ECOLES	EFFECTIFS RENTREE 2012 - élèves saumurois				CONTRIBUTION		
	ELEM	CLIS	MAT	TOTAL	ELEMENTAIRE + Clis	MATERNELLE	TOTAL sur 12 mois
SAINT ANDRÉ	169		86	255	64 727.00 €	86 344.00 €	151 071.00 €
N.D. DE NANTILLY	59		40	99	22 597.00 €	40 160.00 €	62 757.00 €
SAINT NICOLAS	54		47	101	20 682.00 €	47 188.00 €	67 870.00 €
N.D. DE LA VISITATION	61		54	115	23 363.00 €	54 216.00 €	77 579.00 €
SAINT LOUIS	73	6	3	82	30 410.00 €	3 012.00 €	33 422.00 €
SAINTE ANNE BAGNEUX	59		36	95	22 597.00 €	36 144.00 €	58 741.00 €
DE L'ABBAYE	103		56	159	39 449.00 €	56 224.00 €	95 673.00 €
TOTAL DES EFFECTIFS	578	6	322	906	223 825.00 €	323 288.00 €	547 113.00 €

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

ACTION CUCS – GARDE D'ENFANTS A DOMICILE EN HORAIRES ATYPIQUES – PARTICIPATION FINANCIERE – MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT

Approbation de la participation financière de la Ville de Saumur, sous forme d'une aide financière aux familles, pour la garde d'enfants en horaires atypiques selon des conditions qui peuvent être consultées aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville au service Petite Enfance.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

POINT D'INFORMATION JEUNESSE – JEU "SAUMUR JEUNES EXPRESS" – ATTRIBUTION DE PRIX

Attribution des prix suivants :

- équipe classée première : pour chacun des deux participants, une carte SNCF "jeune 12-27 ans" d'une valeur d'achat de 50 €, permettant de bénéficier pendant un an de prestations de la SNCF à tarif réduit ;
- équipe classée seconde : pour chacun des deux participants, un bon d'achat d'une valeur de 40 € ;
- équipe classée troisième : pour chacun des deux participants, un bon d'achat d'une valeur de 15 € ;
- ensemble des participants : places de cinéma.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE DU MAINE-ET-LOIRE – ADHESION DE LA VILLE

Adhésion de la Ville au Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Maine-et-Loire en tant que membre associé.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

CENTRE D'AIDE A LA VIE ASSOCIATIVE DE MAINE-ET-LOIRE (CAVA 49) – RETRAIT DE LA VILLE

Retrait de la Ville de Saumur de l'association Centre d'Aide à la Vie Associative de Maine-et-Loire (CAVA 49).

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

PROTOCOLE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES ENVERS LES FEMMES EN MAINE-ET-LOIRE 2012/2014

Approbation de la démarche de lutte contre les violences envers les femmes.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le protocole de prévention et de lutte contre les violences envers les femmes en Maine-et-Loire 2012-2014.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

LIEU-DIT "LES QUETIERS" A DAMPIERRE-SUR-LOIRE – RESILIATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ET ACQUISITION D'UN TERRAIN A LA SECTION D'AIDE SOCIALE DE DAMPIERRE-SUR-LOIRE

Résiliation du bail emphytéotique du 7 décembre 1976 par lequel la Section d'Aide Sociale de Dampierre-sur-Loire a mis en location au profit de la Commune de Saumur, un terrain non bâti situé au lieu-dit "Les Quêtiers" à Dampierre-sur-Loire, sur lequel la Commune a été autorisée à aménager un camping.

Acquisition de la Section d'Aide Sociale de Dampierre-sur-Loire, d'un terrain d'une contenance de 4 ha 98 a 30 ca, situé au lieu-dit "Les Quêtiers" à Dampierre-sur-Loire, moyennant l'euro symbolique.

L'acte constatant la résiliation du bail et le transfert de propriété sera rédigé en la forme administrative par le service compétent de la Commune de Saumur, aux frais de celle-ci.

Le Conseil Municipal s'engage à ne pas revendre le terrain, conformément au souhait de la Section d'Aide Sociale de Dampierre-sur-Loire.

Pouvoirs sont donnés à :

- Monsieur le Maire pour recevoir l'acte de vente à intervenir,
- Monsieur le Premier-Adjoint, pour le signer.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 NOVEMBRE 2012

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT – SAUMUR HABITAT – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
– GARANTIES D'EMPRUNTS

Validation des rectifications suivantes :

1. Réhabilitation d'un logement 26 route de Rouen à Saumur - Délibération n° 2012/24 du 30 mars 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0,60 %
2. Réhabilitation de 6 logements situés 26/36 rue de la Croix Verte à Saumur - Délibération n° 2012/96 du 22 juin 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0,60 %
3. Réhabilitation de 48 logements situés 93/108/128 rue de l'Île Neuve, 95/115 rue des Îles, 203/221 et 237 rue Emmanuel Clairefond à Saumur - Délibération n° 2012/97 du 22 juin 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0,60 %
4. Réhabilitation de 30 logements situés 156/174/192 rue Claude Bernard à Saumur - Délibération n° 2012/115 du 21 septembre 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 0,60 %
5. Réhabilitation de 80 logements Les Gravelles à Bagneux - Délibération n° 2012/116 du 21 septembre 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet des contrats de prêts + 0,60 %
6. Opération Les Jardins de Fricotelle à Saumur - Délibération n° 2012/117 du 21 septembre 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet des contrats de prêts + 0,60 %
7. Réhabilitation de 12 logements rue Jehan Alain à Saumur - Délibération n° 2012/118 du 21 septembre 2012
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet des contrats de prêts + 0,60 %

Les autres dispositions prises par les délibérations listées ci-avant sont inchangées.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

ADMISSION EN NON VALEURS – ANNEES 2008 A 2012

Admission en non valeurs des produits irrécouvrables pour un montant total de 2 726,70 € sur le budget Principal et de 2 137,21 € sur le budget annexe des services assujettis à la TVA, correspondants aux impayés au cours des exercices 2008 à 2012 des produits communaux suivants :

Budget Principal : 2 726, 70 €

- cantines
- crèches et accueils de loisirs
- occupation du domaine public (terrasses, déménagement)
- mise en fourrière de véhicules
- loyers

Budget TVA : 2 137, 21 €

- locations de salles
- loyers parkings couverts

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 NOVEMBRE 2012

BUDGET 2012 – DECISIONS MODIFICATIVES

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 NOVEMBRE 2012

EXERCICE 2012 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Attribution de subventions de l'exercice 2012 pour un montant total de 51 000 €.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 NOVEMBRE 2012

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 23 octobre au 14 novembre 2012 sous les numéros 2012/111 à 2012/117 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Saumur, le mardi 20 novembre 2012
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN